

# Procédures relatives aux étudiants en CPGE pour l'année 2023/2024

## Inscription en présentiel

- **Vous arrêtez vos études de CPGE** pour intégrer une **licence en présentiel** à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.
  - Vous devez candidater par le biais de la procédure dématérialisée via l'application E candidat.

<p><b><u>ADMISSION</u></b></p> <p>Du 30 mai au 10 juillet 2023</p> <p>et</p> <p>Du 23 Août au 6 Septembre 2023</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Créez un compte</b> sur l'application <a href="#">E-Candidat</a> en tant qu'étudiant Sorbonne Université. Pour cela, vous <b>devez avoir activé</b> votre compte ENT.</li><li>2. <b>Choisissez le centre de candidature</b> « <i>Faculté des Lettres - Elèves CPGE/en cumulatif ou présentiel</i> ».</li><li>3. <b>Formulez un vœu</b> parmi les licences proposées en <b>présentiel</b>. Si vous êtes en fin de <b>1<sup>ère</sup> année de CPGE</b> → faites acte de candidature en L2 Si vous êtes en fin de <b>2<sup>ème</sup> année de CPGE</b> → faites acte de candidature en L3</li><li>4. <b>Numérisez et déposez les pièces justificatives</b> requises pour la formation demandée.</li><li>5. <b>Transmettez votre candidature</b> via l'application</li></ol> <p><b>IMPORTANT</b> : l'avis du conseil de classe doit mentionner la formation pour laquelle les ECTS sont accordés.</p>
<p><b><u>INSCRIPTION ADMINISTRATIVE</u></b></p> <p>Du 26 juin au 26 Juillet 2023</p> <p>et</p> <p>Du 23 Août au 31 octobre 2023</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>6. <b>Consultez</b> régulièrement votre messagerie électronique : la Faculté des Lettres de Sorbonne Université vous tiendra informé-e à chacune des étapes du traitement de votre candidature.</li><li>7. À réception de la notification d'admission, <b>confirmez la proposition</b> qui vous aura été faite en vous connectant sur l'application E-candidat.</li></ol> <ol style="list-style-type: none"><li>8. <b>Procédez ensuite à votre réinscription administrative</b> en ligne, en suivant les indications reçues <b>N'oubliez pas de joindre à votre dossier d'inscription toutes les pièces justificatives notamment la CVEC*</b></li></ol> <p><b>Remarque</b> : si vous avez été précédemment inscrit-e en cumulatif dans une autre université française, vous relevez de la <b>procédure de transfert</b>.</p>
<p><b><u>INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE</u></b></p> <p>Avant la reprise des cours mi-septembre 2023</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>9. <b>Effectuez</b> en dernier lieu votre inscription pédagogique en ligne via l'application IP WEB.</li></ol>
<p>Liens utiles</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">E-Candidat</a></li><li>- <a href="#">Contribution Vie Etudiante et Vie de Campus</a></li><li>- <a href="#">Formulaire de contact</a></li></ul>
<p>Droits universitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>LICENCE : 170 euros ; DOUBLE-Licence : 283€</b></li></ul>

